

M. Mercier, très généreux écrit de suite :

Québec, 23 février 1891.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre, en date de ce jour, me demandant de vous faciliter les moyens d'obtenir des banques les avances nécessaires pour vous permettre l'exécution de votre contrat, comportant l'approvisionnement de tout le papier nécessaire aux bureaux publics sous notre contrôle. Je n'ai aucune objection à me rendre à votre désir. Prenant en considération l'importance de ce contrat, ainsi que la moyenne des sommes payées pour cette fin dans le passé, je puis vous dire que le gouvernement paiera à vous ou à votre ordre, la somme de trente mille piastres (\$30,000), dans six mois de cette date, c'est-à-dire du premier mars prochain.

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué,

HONORÉ MERCIER,

Premier ministre.

M. J. A. LANGLAIS,

Libraire,—Québec.

Le même jour, Langlais, mis en appétit, fait une autre demande :

Québec, 23 février 1891

L'honorable HONORÉ MERCIER,

Premier ministre,

Québec.

Monsieur le Premier ministre,

Je viens de recevoir votre lettre, par laquelle vous êtes assez bon de me dire que le gouvernement me paiera une somme de trente mille piastres, dans six mois, à partir du premier mars prochain, pour l'approvisionnement de tout le papier nécessaire aux bureaux publics. Je prends la liberté de vous faire remarquer *qu'à l'expiration des six mois, il me sera certainement dû par le gouvernement une somme beaucoup plus considérable que les trente mille piastres promises.* Il semble que vous pourriez, sans compromettre les intérêts du gouvernement, promettre de me payer, à cette époque, une somme d'au moins soixante mille piastres.

Espérant que vous rendrez à ma juste demande,

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

J. A. LANGLAIS.

M. Langlais, qui demande un autre \$30,000, n'avait pour tant déboursé que \$11,705. Ce qui n'empêche pas M. Mercier de lui répondre par ceci :

Québec, le 23 février 1891.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre par laquelle vous me dites que vous trouvez insuffisante la promesse d'un paiement de trente mille piastres